

IRM | institut du risk
management

CERTIFICAT CONFORMITÉ
DANS LES ENTREPRISES
D'ASSURANCE

Sommaire

CERTIFICAT CONFORMITÉ POUR ASSURANCE	3 - 4
UN PARCOURS UNIQUE	5
UN PROGRAMME ADAPTÉ	6 - 8
EN PRATIQUE	9
VOS CONTACTS	10

Introduction

CERTIFICAT CONFORMITÉ | POUR ASSURANCE

Fort de l'expérience de l'Institut du Risk Management en matière de programme certifiant adapté aux actuaires et aux professionnels de l'assurance, ce nouveau programme de formation a pour objectif d'apporter une vision large des enjeux de la Fonction Conformité dans un contexte de développement accéléré de la réglementation qui implique à chaque organisation de mobiliser de plus en plus de ressources pour adapter les processus et les organigrammes aux nouveaux contextes réglementaires. Soumise à des exigences croissantes en interne, la Fonction Conformité va devoir s'adapter et se réinventer.

Historiquement, le rôle principal de la Fonction Conformité est de définir des règles et des cadres permettant aux entreprises d'être en accord avec les lois et les réglementations. Cette mission est toujours au cœur de la Fonction, mais de nouveaux enjeux sont apparus notamment au regard du développement des nouvelles technologies et des exigences croissantes de l'ACPR. La Fonction Conformité requiert de nouveaux profils capables de faire le lien entre conformité et business, mais aussi capables de convaincre, d'influencer et de communiquer.

I Direction pédagogique

L'Institut des actuaires et l'Institut du Risk Management ont conçu et copilotent ce programme.

La direction pédagogique du Certificat est assurée par un comité dont les missions consistent à garantir la qualité du programme, à identifier les meilleurs intervenants et à intervenir en tant que jury d'examen.

I Intervenants

Les intervenants de ce programme sont des praticiens sélectionnés pour leur expertise dans le domaine de la Conformité et des assurances et leurs qualités de pédagogues.

I Participants

Ce Certificat est destiné aux professionnels de l'assurance expérimentés et soucieux de prendre de la hauteur et de développer leur expertise dans le domaine de la Conformité, ainsi qu'aux professionnels de la Conformité ayant pris récemment leurs fonctions.

I Objectifs

Ce parcours a pour objectif d'apporter une vision large et opérationnelle sur les enjeux de la Fonction Conformité au sein des entreprises d'assurance. Il vise à transmettre les fondamentaux de la conformité tant sur les plans réglementaire que stratégique permettant de mettre en œuvre les missions de la Conformité sur les principaux domaines que doit englober la Fonction Conformité au sein d'un organisme d'assurance ou de réassurance. Il apporte les compétences requises pour permettre au responsable de Fonction Conformité et à ses collaborateurs d'être mieux connectés à l'entreprise, de montrer qu'elle en comprend les enjeux pour être un partenaire des services de gestion et des lignes commerciales.

UN PARCOURS | UNIQUE

A l'issue de la formation, vous serez en mesure de :

- Maîtriser le modèle opérationnel et organisationnel de la Conformité
- Identifier les missions de la Fonction Conformité
- Mettre en œuvre les missions de la Conformité sur les principaux domaines d'interventions
- Intégrer ou savoir s'appuyer sur les nouvelles technologies dans les missions de la Conformité
- Gérer les risques de non-conformité

| Style pédagogique

Fort de l'expérience de l'IRM en matière de programme certifiant adapté au secteur réglementé des assurances, ce parcours certifiant a pour objectif d'apporter un contenu complet sur les enjeux de la Conformité au sein d'un organisme d'assurance ou de réassurance.

Ce Certificat mobilise l'expérience personnelle du participant et celle du groupe pour apprécier la situation dans le cadre de mise en situation complexe. Une large place aux échanges et aux travaux co-élaboratifs entre pairs est allouée. Des témoignages d'experts reconnus viendront compléter les interventions tout au long du cycle de formation.



UN PROGRAMME | ADAPTÉ

Le parcours Conformité est organisé en 4 blocs de compétences.

BLOC 1 : Réglementation et modèle organisationnel de la Fonction Conformité

2 jours / 14 heures

- Maîtriser le contexte, et le cadre légal et réglementaire de la Fonction Conformité
- Meilleures pratiques en terme d'organisation de la Fonction
- Comprendre les missions de la Fonction Conformité et son rôle dans les activités de l'assureur
- Politique Conformité et articulation avec les autres Fonctions clés et le contrôle interne
- Les missions et les contrôles de l'ACPR

BLOC 2 : Les missions de la Fonction Conformité

2 jours / 14 heures

- Cartographier les risques de non-conformité
- Formaliser le cadre normatif (politiques, procédures, plans annuels, plans de contrôle)
- Mettre en place et animer la Filière Conformité
- Diffuser la culture Conformité - Déontologie
- Piloter et ajuster le dispositif de gestion des risques de non-conformité
- Reporting interne et externe (rapport contrôle interne, QPC, QLB...)

BLOC 3 : Les domaines d'intervention de la Conformité
5 jours / 35 heures

- Lutte anti-blanchiment (LCB) et lutte contre le financement du terrorisme (LFT)
- La lutte contre la fraude externe
- Protection de la clientèle (risque de conduite, DDA et devoir de conseil)
- Sapin 2 (dont lutte anti-corruption)
- Protection des données - GDPR - AERAS
- Éthique et déontologie

BLOC 4 : La Conformité et les nouvelles technologies
3 jours / 21 heures

- Les Regtech
- L'Intelligence artificielle au service de la protection de la clientèle
- L'analytics au service de la lutte contre la fraude
- Le Robotic Process Automation et le machine learning au service de la lutte anti-blanchiment

| Certification

L'assiduité à l'ensemble des modules est indispensable. La validation du Certificat repose sur un examen écrit portant sur les connaissances acquises et un oral portant sur une note de synthèse.



I Organisation

La modularité par bloc de compétences permet une individualisation des parcours de formation en adéquation avec les évolutions de carrière ou le besoin de renforcement de compétences.

A la fin du cycle de formation, le candidat passe les examens du ou des bloc(s) au(x) quel(s) il est inscrit.

Durée : 12 journées de formation en présentiel (84 heures)

Inscription par bloc de compétences :

BLOC 1 : Réglementation et modèle organisationnel de la Fonction Conformité	BLOC 2 : Les missions de la Fonction Conformité
Tarif : 1 300 € net	Tarif : 1 300 € net
BLOC 3 : Les domaines d'intervention de la Conformité	BLOC 4 : La Conformité et les nouvelles technologies
Tarif : 3 200 € net	Tarif : 1 900 € net

Inscription au cycle complet de formation :

BLOC 1 + 2 + 3 + 4
Tarif : 7 700 € net

Lieu : 3, rue Chauveau-Lagarde – 75008 Paris

EN | PRATIQUE

I Candidature, admissibilité, admission

Pour que leur dossier soit recevable, les candidats doivent retourner l'ensemble des éléments suivants :

- Le dossier de candidature complété
- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae

Les candidats présélectionnés seront ensuite convoqués à un entretien d'admission (ne seront reçus en entretien d'admission que les candidats dont les dossiers ont été déclarés comme admissibles).

La direction pédagogique, composée de représentants de l'Institut du Risk Management et de l'Institut des actuaires, établira la liste des candidats admis à chaque promotion sur la base de l'ensemble de ces éléments.

Télécharger le formulaire d'inscription sur le site de
l'Institut des actuaires
www.institutdesactuaires.fr

Puis l'envoyer complété à l'Institut du Risk Management :
3, rue Chauveau-Lagarde – 75008 Paris
ou **formation@institut-du-risk-management.fr**



IRM

Alexandra Glemée

Responsable ingénierie des formations

alexandra.glemee@institut-du-risk-management.fr

Tél. +33(0)1 44 51 72 77

Nathalie Simon

Responsable administrative et fonctionnelle
du service formation

nathalie.simon@institut-du-risk-management.fr

Tél. +33(0)1 44 51 72 79

L'Institut du Risk Management est l'organisme de formation de l'Institut des actuaires. Le catalogue des formations est accessible à l'ensemble des professionnels du secteur banque finance assurance.

L'Institut des actuaires est l'organisme de référence dont les trois grandes missions sont d'être au service de l'intérêt général, veiller à l'excellence de l'Actuariat et encourager la recherche actuarielle.

INSTITUT DES ACTUAIRES
4, rue Chauveau-Lagarde
PARIS 75008
www.institutdesactuaires.com



IRM | institut du risk
management

3, rue Chauveau-Lagarde
Paris 75008
www.institut-du-risk-management.fr